

**PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du vendredi 11 AVRIL 2008 à 20 heures 30**

Date de Convocation : 7 avril 2008	Nombre de Membres en exercice : 15
Date d’Affichage : 7 avril 2008	Nombre de présents : 14
	Nombre de votants : 15

L’an deux mil huit, le samedi sept avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, en Mairie de BARISIS-AUX-BOIS, sous la présidence de Monsieur Jean FLAMANT, premier adjoint.

Etaient présents : MM. Jean FLAMANT, Guy PERNAUT, Mme Anne PERDU, MM. Bernard CORDELETTE, Maurice BOITELLE, Didier LEMÉE, Emmanuel FONTAINE, Mme Marie-Jeanne BAILLEUX, MM. Christophe GOSSEAU, Yann MARTIN, François BOBO, Mmes Suzanne GERNON, Françoise ARMANI, M. Avelino GOMES, Mme Carine KOWALSKI, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) et représenté(s) : M. Didier LEMÉE par M. Christophe GOSSEAU

Il est procédé à l’élection de secrétaires de séance pris au sein du Conseil ; Mesdames Anne PERDU et Suzanne GERNON, à l’unanimité, ont été désignées pour remplir ces fonctions, qu’elles ont acceptées.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mars 2008
- 2/ Démission du Poste de Maire
- 3/ Election du Maire
- 4/ Election des Adjoints
- 5/ Composition des Commissions Municipales
- 6/ Désignation des délégués du Conseil Municipal
- 7/ Questions diverses

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean FLAMANT, doyen de l’assemblée. Il souhaite la bienvenue à tous, à la population, aux journalistes et procède à l’appel nominal des élus.

### **1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2008**

Monsieur Jean FLAMANT procède à la lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 mars 2008. Après lecture, personne ne faisant ni remarque ni observation, le procès-verbal est adopté à l’unanimité.

### **2/ DEMISSION du POSTE de MAIRE**

Monsieur Jean FLAMANT prend la parole pour annoncer la décision de Monsieur Didier LEMÉE de démissionner du poste de Maire de la Commune de Barisis, et a donc adressé sa demande à Monsieur le Préfet de l’Aisne le jeudi 27 mars dernier. La démission du Maire a pris effet au 4 avril 2008 par une lettre de Monsieur le Préfet reçue en mairie le samedi 5 avril 2008. Convocation du Conseil Municipal a été faite le 7 avril pour procéder ce vendredi 11 avril à l’élection d’un nouveau Maire et obligatoirement de ses 2 adjoints.

### **3/ ELECTION du MAIRE**

Le Président invite donc les conseillers municipaux à procéder à l’élection d’un Maire par scrutin secret et à la majorité absolue conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122.4 et L2122.7 du Codes Général des Collectivités Territoriales et sollicite les candidats au poste de Maire.

Le dépouillement du vote du premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :

- Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 15  
- Nbre de suffrages exprimés : 14  
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. BOBO François NEUF (9) voix  
- M. CORDELETTE Bernard CINQ (5) voix

Monsieur François BOBO ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions. Monsieur François BOBO, Maire prend la parole :

*« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mesdames et messieurs les conseillers, lorsque que je me suis engagé dans l'équipe constituée autour de Didier Lemée, je souhaitais contribuer simplement à la vie de notre village, les circonstances en ont décidé autrement : c'est une participation beaucoup plus active qui m'attend.*

*Rendons hommage à Didier Lemée qui a eu le courage de prendre une décision extrêmement difficile. Il peut compter sur notre soutien. Nous espérons que sa santé lui permettra de reprendre rapidement sa place au sein de l'équipe municipale.*

*Les incidents de parcours font partie de notre quotidien, il faut composer avec eux. Notre équipe "Ensemble pour Barisis" a pris ses responsabilités et fait face. C'est ainsi qu'elle m'a demandé de me présenter au poste de Maire devenu vacant. J'ai accepté cette lourde tâche sans aucune ambition personnelle, sauf celle d'œuvrer pour l'avenir et le bien être de Barisis. Je tiens à ce qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur ce point.*

*Je remercie l'équipe de m'accorder une telle confiance, moi aussi je suis un parachuté, mais parisien. Je dois maintenant prouver à tous que je suis digne de cette confiance. Le challenge est difficile, c'est ensemble et unis que nous le gagnerons : Populations, Elus, les Pours, les Contres.*

*Je ne reviendrai pas ce soir sur les événements de ces dernières semaines, tout a été dit et écrit, tant par nos adversaires que par nous-mêmes.*

*Nous attachons une grande importance à la communication, et vous n'en n'avez pas manqué. Il est non moins important de vérifier la véracité des informations avant de les communiquer. Méfions-nous des rumeurs, elles s'avèrent souvent erronées ou fausses.*

*Nous remercions Jean Flamant et Guy Pernaut d'avoir assuré un intérim difficile en attendant la réunion de ce soir.*

*Il va sans dire que tous les engagements pris par Didier Lemée lors de son élection du 22 mars restent d'actualité. Je ne vais pas vous les répéter, ils sont connus de tous. Vous avez accordé la majorité à une équipe, pas à un homme.*

*Barisiennes, Barisiens, la volonté de vos élus n'est pas émoussée, ils sont à vos côtés pour que toutes et tous se sentent heureux de vivre dans leur village sans oublier Bernagousse.*

*Assez de discours, passons aux actes. »*

#### **4/ ELECTIONS des ADJOINTS**

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur François BOBO, Maire, à l'élection du **PREMIER ADJOINT**.

##### **Premier tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote du premier tour de scrutin a donné les résultats ci-après :

- Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 15  
- Nbre de suffrages exprimés : 14  
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. CORDELETTE Bernard CINQ (5) voix  
- M. FLAMANT Jean NEUF (9) voix

Monsieur Jean FLAMANT ayant obtenu la majorité absolue a été immédiatement proclamé **PREMIER ADJOINT**.

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du **DEUXIEME ADJOINT**.

### **Premier tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nbre de bulletins trouvés dans l'urne : 15  
- Nbre de suffrages exprimés : 14  
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. CORDELETTE Bernard CINQ (5) voix  
- M. PERNAUT Guy NEUF (9) voix

Monsieur Guy PERNAUT ayant obtenu la majorité absolue a été immédiatement proclamé **DEUXIEME ADJOINT**.

### **5/ COMPOSITION des COMMISSIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire rappelle que les Commissions sont aux nombres de sept et composées de huit membres du Conseil Municipal. Il est de tradition à Barisis que le Maire et les deux adjoints soient membres de droit. Monsieur le Maire propose d'appliquer cette règle qui semble être évidente et sollicite l'accord des membres du Conseil :

POUR : 10 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 5 voix

Chaque commission sera donc constituée de membres de droit, c'est-à-dire :

M. François BOBO, Maire  
M. Jean FLAMANT, 1<sup>er</sup> Adjoint  
M. Guy PERNAUT, 2<sup>ème</sup> adjoint

Et de CINQ membres élus au sein du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire invite ses collègues à procéder à main levée puisque rien ne fait obligation de procéder au scrutin secret. Le Conseil Municipal étant d'accord à l'unanimité, Monsieur le Maire sollicite les candidats :

### **COMMISSION des FINANCES**

Candidats :

M. Bernard CORDELETTE )  
M. Maurice BOITELLE ) les CINQ candidats sont élus à l'UNANIMITE  
M. Didier LEMEE ) soit QUINZE (15) voix  
Mme Marie-Jeanne BAILLEUX )  
Mme Suzanne GERON )

Sont nommés membres de la Commission des Finances :

Mmes Marie-Jeanne BAILLEUX, Suzanne GERON, MM. Bernard CORDELETTE, Maurice BOITELLE, Didier LEMEE.

### **COMMISSION des TRAVAUX**

Candidats :

M. Bernard CORDELETTE )  
M. Didier LEMEE ) les CINQ candidats sont élus à l'UNANIMITE  
M. Christophe GOSSEAU ) soit QUINZE (15) voix  
M. Yann MARTIN )  
M. Avelino GOMES )

Sont nommés membres de la Commission des Travaux :

MM. Bernard CORDELETTE, Didier LEMEE, Christophe GOSSEAU, Yann MARTIN, Avelino GOMES.

## COMMISSION des AFFAIRES SCOLAIRES et JEUNESSE

### Candidats :

M. Anne PERDU	)	
M. Marie-Jeanne BAILLEUX	)	les CINQ candidats sont élus à l'UNANIMITE
M. Christophe GOSSEAU	)	soit QUINZE (15) voix
M. Françoise ARMANI	)	
M. Carine KOWALSKI	)	

Sont nommés membres de la Commission des Affaires Scolaires - Jeunesse :

M. Christophe GOSSEAU, Mmes Anne PERDU, Marie-Jeanne BAILLEUX, Françoise ARMANI, Carine KOWALSKI.

## COMMISSION des BIENS COMMUNAUX – ENVIRONNEMENT – COUPES de BOIS

### Candidats :

M. Maurice BOITELLE	)	
M. Emmanuel FONTAINE	)	les CINQ candidats sont élus à l'UNANIMITE
M. Christophe GOSSEAU	)	soit QUINZE (15) voix
M. Yann MARTIN	)	
Mme Suzanne GERNON	)	

Sont nommés membres de la Commission des Biens Communaux – Environnement - Coupes de Bois :

Mme Suzanne GERNON, MM. Maurice BOITELLE, Emmanuel FONTAINE, Christophe GOSSEAU, Yann MARTIN.

## COMMISSION des FETES – CEREMONIES – AFFAIRES CULTURELLES et SPORTIVES

### Candidats :

Mme Anne PERDU	)	Pas d'autres candidatures n'ayant été proposées,
Mme Françoise ARMANI	)	les <b>TROIS seuls candidats</b> sont élus à l'UNANIMITE
M. Avelino GOMES	)	soit QUINZE (15) voix

Sont nommés membres de la Commission des Fêtes – Cérémonies – Affaires Culturelles et Sportives :

Mmes Anne PERDU, Françoise ARMANI, Avelino GOMES.

A ce sujet, Monsieur le Maire rappelle que lors de la campagne électorale, la liste « ENSEMBLE pour BARISIS » souhaitait mettre en place un « Comité des Fêtes » constitué d'habitants volontaires. Il sollicite l'accord du Conseil Municipal pour que soit créé ce Comité indépendant.

### **Accord à l'unanimité**

Monsieur le Maire invite toutes les bonnes volontés désireuses de participer à la vie du village à se manifester. Ce comité devant être rapidement mis en place devant les échéances des prochaines festivités.

## COMMISSION du BULLETIN MUNICIPAL et du « SITE INTERNET » (

### Candidats :

Mme Anne PERDU	)	Pas d'autres candidatures n'ayant été proposées,
Mme Suzanne GERNON	)	les <b>TROIS seules candidates</b> sont élues à l'UNANIMITE
Mme Françoise ARMANI	)	soit QUINZE (15) voix

Sont nommés membres de la Commission des Fêtes – Cérémonies – Affaires Culturelles et Sportives :

Mmes Anne PERDU, Suzanne GERNON, Françoise ARMANI.

Monsieur BOBO regrette que Monsieur Yann MARTIN ne se soit pas présenté à cette Commission malgré ses compétences évidentes en matière d'outil INTERNET. C'était là une occasion constructive de travailler ensemble. M. Yann MARTIN se propose occasionnellement et de manière non formelle d'apporter son aide en cas de besoin.

## **COMMISSION d'APPEL d'OFFRES**

Monsieur le Maire rappelle que la Commission d'Appel d'offres est composée d'un Président, le Maire, de TROIS Titulaires et de TROIS suppléants et invite les candidats à se présenter :

### Titulaires :

- M. Jean FLAMANT )
- M. Didier LEMEE ) les TROIS candidats sont élus à l'UNANIMITE
- M. Bernard CORDELETTE ) soit QUINZE (15) voix

### Suppléants :

- M. Guy PERNAUT )
- Mme Suzanne GERON ) les TROIS candidats sont élus à l'UNANIMITE
- M. Emmanuel FONTAINE ) soit QUINZE (15) voix

La Commission d'Appel d'Offres se compose donc de :

M. François BOBO, Président

#### Titulaires :

- M. Jean FLAMANT
- M. Didier LEMEE
- M. Bernard CORDELETTE

#### Suppléants

- M. Guy PERNAUT
- Mme Suzanne GERON
- Emmanuel FONTAINE

## **6/ DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire indique que le vote de ces désignations est prévu au scrutin secret, à la majorité absolue. Néanmoins, les élus sont d'accord à l'UNANIMITE, pour procéder également à main levée à la désignation des délégués aux différents syndicats.

### **DELEGATION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'AILETTE (C.C.V.A.)**

Il convient de nommer DEUX titulaires et DEUX suppléants :

#### Titulaires

- M. François BOBO
- M. Guy PERNAUT

#### Suppléants

- Mme Françoise ARMANI
- M. Jean FLAMANT

Sont élus à l'UNANIMITE, soit QUINZE (15) voix :

MM. François BOBO et Guy PERNAUT, délégués TITULAIRES à la Communauté de Communes du Val de l'Ailette  
Mme Françoise ARMANI, M. Jean FLAMANT, délégués SUPPLEANTS à la Communauté de Communes du Val de l'Ailette

### **DELEGATION AU SYNDICAT D'ELECTRICITE « USEDA »**

Il est procédé en la même forme à l'élection de DEUX titulaires et de DEUX suppléants :

#### Titulaires

- M. François BOBO
- Mme Françoise ARMANI

#### Suppléants

- Mme Suzanne GERON
- M. Jean FLAMANT

Sont élus à l'UNANIMITE, soit QUINZE (15) voix :

M. François BOBO et Mme Françoise ARMANI, délégués TITULAIRES au Syndicat d'Electricité « USEDA »  
Mme Suzanne GERON et M. Jean FLAMANT, délégués SUPPLEANTS au Syndicat d'Electricité « USEDA »

### **DELEGATION AU SYNDICAT DES EAUX DE SINCENY - AUTREVILLE**

Il est procédé en la même forme à l'élection de DEUX titulaires et de DEUX suppléants :

#### Titulaires

- M. Jean FLAMANT
- M. Christophe GOSSEAU

#### Suppléants

- M. Maurice BOITELLE
- M. Guy PERNAUT

Sont élus à l'UNANIMITE, soit QUINZE (15) voix :

MM. Jean FLAMANT et Christophe GOSSEAU, délégués TITULAIRES au Syndicat des Eaux de Sinceny-Autreville  
MM. Maurice BOITELLE et Guy PERNAUT, délégués SUPPLEANTS au Syndicat des Eaux de Sinceny-Autreville

## **DELEGATION D'UN CONSEILLER A LA DEFENSE**

Monsieur Bernard CORDELETTE qui depuis le 4 juin 2004 assure cette fonction est sollicité à nouveau par Monsieur le Maire. M. CORDELETTE accepte de conserver cette délégation.

### **Accord à l'unanimité**

#### **7/ INFORMATIONS DIVERSES**

➔ Monsieur le Maire indique les permanences du Maire et des Adjointes commenceront dès le début de la semaine prochaine et seront assurées comme suit :

- le Mardi	de 18 h à 19 h	François BOBO, Maire
- le Jeudi	de 18 h à 19 h	Jean FLAMANT, 1 <sup>er</sup> adjoint
- Le samedi	de 10 h à 11 h	Guy PERNAUT, 2 <sup>ème</sup> adjoint

Monsieur BOBO ajoute qu'il peut également recevoir sur rendez-vous (prendre contact en mairie).

➔ Monsieur le Maire rappelle la Commémoration de la Déportation qui a lieu le dimanche 27 avril prochain à 11 h 00 et invite ses collègues du Conseil à venir pour le dépôt de gerbe et le vin d'honneur qui suivra. Les conseillers recevront rapidement le calendrier des invitations reprenant toutes les dates commémoratives de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

#### **Ont signé les membres présents,**

Le Doyen d'âge du Conseil,  
Jean FLAMANT

Les Secrétaires de séance,  
Anne PERDU                      Suzanne GERNON

Le Maire,  
François BOBO

Les Membres du Conseil Municipal,

Guy PERNAUT,

Bernard CORDELETTE,

Maurice BOITELLE,

Emmanuel FONTAINE,

Marie-Jeanne BAILLEUX,

Christophe GOSSEAU,

Yann MARTIN,

Françoise ARMANI,

Avelino GOMES,

Carine KOWALSKI,

Didier LEMEE,  
Pouvoir à Christophe GOSSEAU

